Communiqué – Toulouse le 19 février 2026

TOULOUSE/ ÎLES DU RAMIER, Le Conseil d'État rebat les cartes de la plateforme industrielle ARIANEGROUP/ IPSOPHENE : Une OPPORTUNITE pour le Collectif STOP NOUVEAU SEVESO !

Suite au recours déposé par quatre Comités de Quartier contre l'arrêté ministériel du 17/10/25 qui actait la création d'une plateforme industrielle regroupant les activités SEVESO existantes de la société ArianeGroup (ex SNPE) et celles à venir de la société Ipsophène sur l'ilot Empalot, de l'archipel du Ramier, **le Conseil d'Etat a renvoyé le dossier au Tribunal Administratif de Toulouse** (lien).

Cette décision constitue une opportunité pour le Collectif Stop Nouveau Seveso, contre la dilution des responsabilités entre le niveau local (autorisation environnementale de la Préfecture de Haute-Garonne du 24/09/25) et le niveau national (autorisation de la plateforme industrielle par arrêté ministériel).

C'est bien le tribunal administratif de Toulouse qui devra statuer sur les deux dossiers dont on ne sait plus exactement lequel autorise réellement l'installation de cette nouvelle activité **SEVESO**, dans la ville de Toulouse, à quatre kilomètres de la place du Capitole, au cœur de la zone Natura 2000 de la Garonne, en limite du poumon vert de l'île du Ramier.

Mais ce n'est pas la seule difficulté qui s'annonce pour l'installation de la société Ipsophène sur ce site controversé, à proximité d'une population déjà traumatisée par l'explosion d'AZF :

- **Ipsomedic**, la société, à l'origine de la création d'Ipsophène, qui détient les brevets et assure les activités de Recherche et Développement, est en redressement judiciaire depuis novembre 2025 et les repreneurs ne semblent pas nombreux à se manifester.
- **L'accès au site est toujours une question,** même si la majorité municipale actuelle menée par JL Moudenc semble avoir donné des gages en envisageant d'investir au moins 4 millions d'euros (lien), pour la mise à double sens du chemin de la loge, compatible avec le flux annuel de plus de 2000 camions de TMD (Transport de Matières Dangereuses.) Ces promesses sont difficiles à justifier en période de rigueur budgétaire quelle que soit la majorité qui sortira vainqueur des prochaines élections.

Notre collectif demande que la clarté soit faite sur la situation actuelle de la société Ipsophène, et sur l'utilisation, aujourd'hui, des subventions dont elle a bénéficié[1] et réclame que toute aide à cette société soit conditionnée **au choix d'un autre site, loin des habitations.**

Contacts : Chantal Beer-Demander, Comité de quartier Fontaine Lestang Arènes 06 25 43 22 33
Collectif Stop Nouveau Seveso, stop-nouveau-seveso-toulouse@cqcroixdepierre.fr
Les informations sur le site : : www.cqcroixdepierre.fr

[1] De la Région (4,2 millions d'euros dont un de subvention), Etat/France 2030 (3,6 millions d'euros de subvention)